



CONSEIL DE QUARTIER MAROC

JEUDI 13 OCTOBRE 2022

DEROULE DE LA REUNION

- ❖ Accueil des habitants
- ❖ **Retour sur les arpentages, l'atelier cartographie** et les pistes d'actions proposées par les services techniques
- ❖ Retour sur les **temps forts du quartier depuis mars 2022 et les évènements à venir (ville)**
- ❖ **A vous la parole** : vos propositions et thèmes de travail pour le quartier

INTRODUCTION

- En introduction, M. PICOT, président du bureau du conseil de quartier « Maroc », a présenté ou excusé les membres du bureau
- Puis, M. PICOT a lancé le premier thème de travail non sans rappeler auparavant les quelques règles de bienséance dans ce type de réunions publiques.

N.B : un sujet a été rajouté à l'ordre du jour diffusé aux citoyens, la présentation de l'application « Mon Champigny », disponible depuis le 21 octobre.

MEMBRES DU BUREAU PRESENTS

- M. PICOT
- Mme SAILLAND
- Mme THEOPHILE
- Mme SAUSSEREAU

Pour les citoyens

- M. VERDRU
- M. VALLEE
- M. CHARLES
- Mme GAUDFERNAU

MEMBRES DU BUREAU EXCUSES

Pour les élus

- Mme PARLOUAR
- M. SUDRE

Pour les citoyens

- Mme CARON
- Mme GROS

HABITANTS PRESENTS :

65 PERSONNES



1. Retour sur les arpentages, l'atelier cartographie et les pistes d'actions proposées par les services techniques.

Monsieur PICOT rappelle dans un premier temps les modalités des arpentages et de l'atelier, puis le processus de transmission des informations, avant de donner la parole à Mme THÉOPHILE pour la présentation d'un exemple de tableau de suivi.

❖ Rappel des modalités

En amont de l'atelier cartographique, les membres du bureau se sont répartis en binôme (6 secteurs) pour sillonner le quartier et relever les problématiques ou points d'attention concernant toutes les thématiques de circulation et de voirie. Ils ont produit des documents synthétiques de ce qu'ils ont relevé. Un des membres a aussi travaillé sur un schéma de circulation du quartier qu'il a mis à disposition pour l'atelier « circulation ».

Le mercredi 08 juin, environ 35 personnes étaient présentes : citoyens volontaires et membres du bureau, accompagnés de Mme GUENDOUZI (Responsable du service Transports, Déplacements et Environnement) pour les services techniques. L'objectif était de réaliser une cartographie participative des problématiques sur le quartier à partir des observations des citoyens présents et des membres du bureau lors de leurs arpentages. Ces points ont été classés dans différents thèmes : **Circulation, stationnement, sécurité espace public, voirie**. Au total 43 points ont été transmis aux services techniques au moyen de tableaux de suivi, transmis par le chargé de mission démocratie participative.

Les réponses des services techniques dans les tableaux de suivis peuvent être de plusieurs ordres :

- **Signalement transmis** : signalement transmis aux personnes compétentes et ne nécessitant pas d'interventions matérielles mais un suivi régulier OU **acte de voirie** qui a pu être effectué rapidement.
- **En projet – Etude en cours** : Demande un temps de réflexion. Réalisation à moyen terme sans connaître les délais précis car demande une étude plus poussée, un comptage, des autorisations ou une concertation avec les riverains.
- **Pas réalisable** dans l'immédiat du au coût ou doit faire partie d'un projet d'ampleur à l'avenir

Ce format de travail permet un échange simple et clair entre les remarques des citoyens lors des conseils de quartier et les services techniques de la Ville, avec comme intermédiaires les agents chargés de mission Démocratie Participative Il permet d'apporter des solutions concrètes à des petits désagréments de la vie quotidienne des Campinois. C'est un réel travail collaboratif entre les citoyens, les élus et les agents de la ville. Nous pourrions agréments ces tableaux lors des prochaines balades.

❖ Focus sur le tableau de suivi

Mme THEOPHILE, conseillère municipale, présente les tableaux de suivi non pas dans leur intégralité mais plutôt sous la forme de focus sur certains points considérés importants par l'ensemble du bureau. L'objectif est de présenter le format de travail en interne, les possibilités d'action des services techniques et les réalisations déjà effectuées. S'il y a des points sur lesquels le public veut revenir ou qui aurait été oublié, les échanges seront possibles dans un deuxième temps.



▪ **CIRCULATION :**

- Le point principal de débat reste la circulation autour de l'école Marcel Cachin aux heures d'entrée et sortie des élèves. Lors de l'atelier, deux scénarios ont été envisagés : Le premier étant de fermer l'accès à l'avenue d'Alsace Lorraine sur ces moments, le deuxième est de revoir le sens de circulation entre cette avenue et la rue des Bourets (qui débouche sur l'avenue Alsace Lorraine) et pouvoir utiliser cette rue des Bourets comme un sas d'attente pour les parents en voiture. **Proposition est faite de créer un atelier spécifique sur ce sujet** avant de pouvoir lancer une phase d'expérimentation en lien avec les ingénieurs de la D.I.T.E.P (Direction des Infrastructures des Transports et des Espaces Publics), de la Ville.
- La circulation des vélos en contresens sur les rues de Verdun et Diderot jugée dangereuse par de nombreux habitants n'est pas modifiable car c'est une « zone 30 », la loi d'orientation des mobilités imposant la double circulation pour les vélos. Dans ces deux rues, il y a déjà une problématique de largeur des trottoirs : on ne peut du coup pas faire une piste cyclable et il n'y a pas de solutions techniques dans l'immédiat, mais nous pouvons toujours réfléchir ensemble pour améliorer la cohabitation entre tous les modes de transport.
- Sur l'avenue Guynemer, proposition a été faite d'inverser le sens de circulation. Une étude d'aménagement est en cours, mais il faut être conscient qu'inverser le sens de circulation entrainera un détour. A approfondir en concertation avec les riverains de cette avenue.

▪ **STATIONNEMENT :**

- Rue Maurice Denis, signalement de difficultés avec le stationnement alterné. Proposition est faite d'un stationnement matérialisé unilatéral et de la création d'un arrêt minute devant la boulangerie. Propositions à travailler avec les riverains, par un biais non-défini encore (porte à porte ? enquête par courrier ? etc...)

▪ **VOIRIE :**

- Rue Diderot : constat d'un éclairage public trop puissant. Les services nous ont précisé qu'on ne peut pas baisser l'intensité sur un point précis, on ne peut agir que sur un quartier entier. Par contre, il est possible de modifier l'orientation du réverbère pour ne plus qu'il incommode l'habitant chez lui.
- Concernant la dangerosité de la fourchette de Champigny, une étude de projet est en cours, en lien avec la ville de Joinville et le département (les deux avenues débouchant de la Fourchette étant des départementales). Cette entrée de ville va être réaménagée, ce qui permettra de pacifier et de moderniser l'endroit.

▪ **SECURITE ESPACE PUBLIC :**

- Ces points sont sous-jacents des autres thèmes. Mais nous pouvons rapporter que des relevés de vitesse doivent être faits par les services techniques sur certains axes. Les problèmes de squat et trafics ce sont eux déjà largement améliorés, mais nous avons tout de même transmis l'information aux services compétents pour un nouveau point de vigilance, tout comme les problématiques de stationnement sauvage ont été transmises aux ASVP. Les services ne passeront pas tous les jours mais sont au courant des problématiques, ils sont présents au quotidien, sur toute la ville.



Mme THEOPHILE présente aussi les réalisations faites par les services techniques à l'aide de photos « avant-après », sur des travaux de voirie qui étaient rapides et faciles à corriger (PowerPoint téléchargeable sur la plateforme « **je participe** » (<https://consultations.champigny-sur-marne.fr>)).

❖ Remarques habitants à partir des tableaux présentés

Habitant : Rue Yves Farge, stationnement problématique d'une camionnette depuis quelques jours, sur un emplacement réservé aux voitures donc pas d'interdiction. Mais vu le gabarit du véhicule il rend l'accès difficile aux portails avoisinants. Si on appelle les agents de l'ASVP, ils ne pourront pas le verbaliser car il n'y a pas d'infraction.

Il y a aussi une problématique de circulation sur la rue Diderot le matin : le bus 201 est fortement impacté, cela devient compliqué au quotidien pour aller au travail. Après l'école J.Decour, il y a un petit goulot, il faudrait élargir la voie car cela pose problème : si une voiture est mal garée, le bus ne peut pas avancer.

Réponse Bureau : Le problème de ces bouchons le matin est notamment dû au « tourne à gauche » au niveau du pont du Petit Parc, on va voir ce qu'il est possible de faire.

Habitant : Qu'en est-il du quai Galliéni ? Peut-on enlever certaines places de stationnement pour agrandir les trottoirs et avoir plus de places pour les vélos ? Pas de solutions proposées à travers vos tableaux.

Réponse Bureau : C'est très compliqué car cela provoquera des soucis pour les riverains véhiculés. C'est un problème qui est pris en compte par les services, ce n'est pas un « non » mais c'est un sujet qui demande un long travail.

Habitant : La circulation sur la rue Diderot est compliquée, 3 bus garés à l'entrée de la rue Diderot dès 6h du matin : nuisances sonores, d'accès pour les résidents, problèmes de circulation car en plus il y a les éboueurs qui passent. Il y a une régulation à faire au niveau des bus.

Sur l'intersection de la rue Diderot avec la rue de la plage, il y a des travaux en ce moment mais rien n'a été fait pour faciliter le déplacement des piétons, des poussettes et autres fauteuils roulants. C'est dangereux, le raccord de bitume est mal fait surtout que juste derrière il y a des commerces.

Réponse Bureau : Les services techniques présent ce soi vont aller sur place la problématique sur cette intersection.

Habitant : En face du centre culturel Jean Vilar, sur la rue Pierre Marie Derrien, les gens arrivent vite en voiture et il y a beaucoup d'enfants qui passent ici avec les activités culturelles du centre. De plus, de nombreux camions stationnés gênent la visibilité. Il faut mettre un panneau de signalement « enfants », un ralentisseur ou tout autre équipement pouvant couper la vitesse.

Le Square Guynemer est très fréquenté par des familles, il y a eu déjà des signalements d'incivilités, avec des gens en motos qui passent. Cela devient insupportable, il faut plus de surveillance.

Réponse Bureau : Les ASVP sont des agents de circulation, ils ne peuvent agir sur ce dernier point. Quand il y aura la police municipale, ils seront tout à fait légitimes pour venir contrôler ce genre de problématique.



Habitant : La rue de la Prévoyance est un cauchemar pour le stationnement. Il y a beaucoup de constructions mais on dirait qu'on ne pense pas au stationnement.

Réponse Bureau : Depuis des années les promoteurs construisent fortement et ne pensent aux problématiques de stationnement qu'ensuite. Il y a aussi beaucoup de travaux sur le quartier, plus une typologie des habitants qui possèdent souvent deux véhicules par foyer.

Habitant : Je suis enseignant à Marcel Cachin, mandaté par la directrice pour venir sur ce conseil. Que puis-je dire aux parents lors du conseil d'école qui a lieu demain à propos de la problématique sorties d'école ? Les scénarios proposés sont des choses qu'on entend depuis longtemps mais quelle sont les étapes qui vont déterminées si on fait l'un ou l'autre des scénarios ?

Réponse Bureau : Comme dit précédemment, on va faire un atelier spécifique avec les services techniques ou nous pourrons valider un scénario et proposer une phase de test. Tout le monde est bienvenu pour venir réfléchir collectivement et pourquoi pas proposer encore un autre scénario possible. Au mois de juin, nous avons évoqué les problématiques générales, maintenant nous pouvons nous concentrer sur les points spécifiques.

Habitant : Le quai Galliéni est très compliqué et dangereux en vélo. De plus, le dimanche, malgré la fermeture des quais aux voitures avec des agents aux barrières, il y a encore trop de voitures. A Saint-Maur, les barrières sont fixes avec la sortie possible mais pas l'entrée sur les quais. Il va y avoir un accident grave un jour car le dimanche il y a de nombreux enfants et familles.

Réponse Bureau : Le dimanche on ne peut pas interdire aux riverains de rentrer chez eux, mais par contre on peut essayer de réfléchir à comment bien identifier les réels riverains des autres. Le dimanche, il y a quand même très peu de voitures par rapport à un jour de semaine.

Habitant : Comment se fait le contact entre la Ville et les bailleurs concernant les encombrants. Il n'y a aucun horaire respecté pour le ramassage, cela rend les trottoirs inaccessibles. Il faut travailler avec les bailleurs plus précisément.

Réponse Bureau : La problématique est que les bailleurs font appel à des prestataires pour sortir les poubelles. Ceux-ci viennent dans l'après-midi pour sortir les encombrants et les poubelles. Il faut que le bailleur fasse un travail de son côté avec le prestataire. De plus, les habitants peuvent signaler les dépôts sauvages avec photo à l'appui si possible. Pour rappel, on ne peut les déposer qu'à partir de 19h la veille de la collecte. Le numéro vert est joignable au téléphone (0805.700.500) ou par mail (numerovert@mairie-champigny94.fr). De plus, une application mobile pour signaler ce genre de problématique va voir le jour. Il y a déjà eu des amendes délivrées aux bailleurs qui ne respectent pas les horaires de sorties de poubelles.

Intervention Service (D.I.T.E.P) : Volonté de répondre aux sujets soulevés et surtout de présenter les points de réflexions actuels des services techniques. Il n'y a pas de réponses immédiates pour tous les problèmes, il y a des intérêts qui parfois semblent contradictoires mais qui à un moment donné peuvent se rejoindre. Quand on travaille sur une rue on impacte aussi celles d'à côté et cela vient complexifier les choses.

Quai Galliéni : nous sommes conscients que c'est un axe de circulation important alors qu'il est censé être un axe de desserte locale. De plus, les conditions actuelles des travaux sur la RD4 en font un axe de shunt. Il y



a déjà 4 radars pédagogiques implantés, les vitesses moyennes relevées sont légèrement supérieures à 30Km/h (relevés effectués sur tout 2021), ce qui montre qu'il y a un bon respect de la vitesse limite. Du pont du Petit Parc jusqu'au secteur d'Alsace Lorraine le trafic est élevé. Ensuite, le niveau s'apaise pour remonter après la rue de la Plage jusqu'au centre-ville. La première partie de Galliéni est donc utilisée pour éviter la RD4. Il y a plusieurs solutions en cours de réflexion dont celle de créer une circulation dissymétrique sur le quai (en tête-bêche). En partant de la Villa des bords de Marne, un sens de circulation qui va vers le pont du Petit Parc, et un autre vers le centre-ville. Cela permettra d'éviter les shunts depuis le pont du Petit Parc, cette solution est bien pour pacifier le quai mais elle intensifiera la circulation sur la rue Alsace Lorraine que l'on souhaite pacifier avec les difficultés de sortie d'école.

Rue des Bourets : rue étroite à double sens avec beaucoup de stationnements (non matérialisés), le « tourne à droite » venant d'Alsace Lorraine est déjà compliqué. Il faut mesurer l'incidence sur les rues adjacentes. La rue Alsace Lorraine pose des difficultés dans ces réflexions car elle a un gabarit important pour l'organisation des circulations dans le quartier du Maroc, avec un trottoir très large.

Sortie d'école M. Cachin : Concernant la possibilité de fermer la rue aux heures d'entrées/sorties scolaires comme sur Politzer en centre-ville, cela va pénaliser les riverains car c'est une rue assez résidentielle au contraire de celle qui dessert Georges Politzer. C'est pourquoi il faut travailler en concertation avec tous. L'expérimentation doit se faire sur une période conséquente, mais cela à un coût important de poser des barrières pour cela : si on ne le pérennise pas, ce sont des coûts « frustratoires ». Mettre des agents, pourquoi pas, mais qui ? Des ASVP ? Ils ont d'autres missions. L'intérêt d'un travail de concertation avec les habitants et surtout les riverains permet de mesurer les effets de reports, les difficultés que cela peut engendrer. Même si on ferme la rue, il y aura des gens qui vont quand même se positionner en amont, par exemple sur le croisement avec la rue Diderot. Il n'y a pas de miracle, il y a des contraintes à prendre en considération. Il faut concerter les habitants dans le cadre de réunion publique de « rue » comme nous avons fait concernant le stationnement sur certaines rues (rue Nationale, Jean Savu par exemple).

Stationnement : La problématique du stationnement comme j'ai entendu lors les précédentes interventions est une réalité générale sur l'ensemble de la ville. La solution peut effectivement être la matérialisation des stationnements car il permet de définir rapidement ceux qui sont en dehors du stationnement autorisé et donc verbalisable. On ne peut pas mettre des bandes jaunes au droit de chaque sortie de garage, sinon la rue devient illisible. L'idée est de dire aux gens qui ont des problèmes dans leur rue : « on fait des études d'aménagement avec plusieurs scénarios et on les propose pour validation ».

La vidéo-surveillance : La municipalité a installé des caméras sur l'espace public, notamment pour la sécurité, mais il n'est pas impossible d'imaginer, avec la police municipale qui va arriver prochainement, de pouvoir déployer des caméras sur les sorties d'écoles pour procéder à de la vidéo-verbalisation.

Habitant : Concernant les encombrants il y a des calendriers à disposition mais l'incivilité des gens pose problème. Pour ce qui est des déchets toxiques ou inflammables, ne serait-il pas possible qu'une camionnette passe sur les différents quartiers en respectant un calendrier défini pour les récupérer (cela se faisait dans le temps) ? On nous dit souvent d'aller à la déchetterie, mais tout le monde n'a pas de voitures pour s'y rendre, il y a aussi des personnes âgées, des gens seuls, etc.

La période des fêtes de Noël arrive et avec la problématique des sapins qui vont être déposés n'importe où et gêner la circulation des piétons. Il serait bien de définir des zones de dépôt des sapins recyclables dans les quartiers.

Réponse Bureau : Pour les produits toxiques, nous essayerons de trouver des solutions avec mon collègue en charge de l'économie solidaire. Concernant les sapins de Noël, il y a déjà le problème de la toxicité, parfois les



sapins sont traités et ce ne sont pas forcément des déchets verts, ils peuvent être nocifs. Notre ville fait partie de l'association des « villes pour la propreté urbaine » (dimension nationale) qui nous permet d'avoir des retours d'expériences d'autres villes sur les processus qu'ils mettent en place. A Charenton-le-Pont, par exemple, il y a des points de collecte mis en place, mais la problématique est toujours la même, à savoir l'incivilité des gens qui déposent des sapins n'importe où. Mettre ce type de ramassage en place sur la ville est à l'étude ou de faire appel à une association.

Habitant : Il y a une grande problématique de circulation du bus 201. Beaucoup d'habitants sont dépendant de ce bus qui est le seul transport en commun qui traverse ce quartier mais avec des horaires qui sont irréguliers, voir incertains. La municipalité peut-elle faire pression sur la RATP pour solutionner ce problème? S'il y a beaucoup de circulation et des problèmes de stationnement dans le quartier, c'est aussi peut-être à cause de cela.

Ensuite, concernant le quai Galliéni, une suggestion : réduire les bacs à fleurs sur le quai pour gagner de la place, même si cela doit avoir un coût important.

Réponse Bureau : Grande problématique sur tout l'Ile-de-France de recrutement de chauffeurs de bus, plus des problématiques de délivrance des permis.

Habitant : J'abonde sur la problématique des bus. J'ai déjà interpellé la RATP et le Maire. Le 108 et 110, aux heures de pointe, il y en a deux dans l'heure et ils sont remplis. Pour se rendre à la gare, ça devient compliqué. C'est une ligne essentielle sur la ville et la RATP n'a aucune réponse ou solution. A minima, nous aurions besoin d'informations. Est-ce que c'est circonstanciel ou pas ?

Réponse Bureau : Il y a des gros problèmes à la RATP depuis le COVID de recrutement de chauffeurs, beaucoup de bus vide en attente de personnel. Monsieur le Maire essaye de se renseigner au maximum sur les solutions possibles.

2. Les temps forts du quartier (depuis Mars 2022) et les évènements à venir (ville)

❖ Temps fort du quartier depuis Mars 2022 :

Mars : Ouverture de la sorderie Deepack (Le Rotin) / Assises de la Jeunesse (réunion préparation avec des jeunes à Jean Vilar)

Mai : Fête des voisins / Nettoyage des bords de Marne / Prox'raid (base nautique) / Bulles culturelles (Base Nautique)

Juin : Bulles culturelles (square Guynemer)

Juillet : Champigny Plage / Big Jump

Septembre: Festival Cour & Jardin et lancement de la saison culturelle / Forum des associations / Nettoyage des bords de Marne

Octobre : 1ere Nuit blanche sur les bords de Marne



❖ Evènements à venir :

Mois de l'E.S.S (Économie Sociale et Solidaire) en novembre – Lancement le mardi 1^{er} novembre à 10h sur la place du Marché

La Foire au troc et aux Cochons – Les 12 et 13 novembre 2022

Festivité des 60 ans du jumelage avec Musselburgh / Bernau / Rosignano Marittimo. Concert au centre culturel Olivier Messiaen le samedi 12 novembre à 18H30

Téléthon du 2 au 4 décembre – Gymnase Auguste Delaune

Marché de Noël du 9 au 11 décembre – Place du Marché

3. Présentation de l'application « MON CHAMPIGNY »

M. BASTIN, maire adjoint en charge de la démocratie participative et du numérique, présente la nouvelle application « Mon Champigny » qui est disponible depuis le 21 octobre.

Application disponible sur tous les téléphones mobiles (Android et I Phone), téléchargeable sur les plateformes Google Play Store et Apple Store. Elle permet notamment :

- ➔ Le signalement (dépôt d'ordures et encombrants, épaves voitures, voirie.)
- ➔ L'information sur les évènements « Ville »
- ➔ Très prochainement, un lien sera fait avec le compte famille pour les paiements des factures de cantine, centre de loisirs, etc.

Cette application ne se substitue pas au numéro vert qui sera toujours en fonctionnement (pour les personnes qui n'ont pas de smartphone).

Cette application **permet le suivi quotidien de chaque dossier ouvert** avec un numéro de dossier. Une fois le signalement déposé, vous êtes informés de l'évolution du traitement de votre demande.

Cette application est plus rapide et facile que l'appel au numéro vert. Elle permet un rapprochement en temps réel entre le citoyen qui se promène dans la ville et qui constate une problématique, et les services de la mairie.

4. QUESTIONS DIVERSES : Vos propositions pour le quartier

Habitant : Pour revenir sur le festival Cour et Jardin, il n'y a plus de pavillons intégrés comme il y en avait durant les années précédentes et donc de moins en moins de spectacles, le festival perd son essence originale. Il y a aussi un gros problème de communication, nous n'avons que peu d'informations et peu de décorations sur le quartier pour annoncer l'évènement. Il y a beaucoup moins de fréquentation, ce n'est plus le même festival qu'auparavant. Il y a des acteurs du quartier et des gens qui sont prêts à aider et s'investir.

Habitant : Il n'y a pas beaucoup d'équipements et activités sportives pour les jeunes sur le quartier, la piscine est délabrée et il y a peu d'accès au terrain synthétique à Delaune. Pour les 11-15 ans et 17-25 ans



qu'y-a-t 'il ? Les activités présentées sur le PowerPoint type Champigny plage ce n'est pas adaptées pour eux. Il n'y a pas de travailleurs sociaux qui passent voir les jeunes qui trainent dehors. Il n'y a pas assez d'informations et rien qui ne concernent la tranche d'âge de mes enfants.

Réponse Bureau : La piscine est praticable, un peu ancienne mais pour le moment toujours utilisable et toutes les villes n'en possèdent pas. C'est un héritage d'il y à 50 ans, la discussion de sa rénovation va se poser. Les terrains sont en accès libre pour tous les jeunes du quartier.

Habitant : Je rebondis que ce qui vient d'être dit, il y a beaucoup de jeunes qu'on voit désœuvrés, qui cherche surement des occupations, qui manque peut-être de repères. C'est la responsabilité de la mairie de leur proposer des activités. Cela contribue à un climat particulier de voir tous ses jeunes dehors, il y a quelque chose à proposer. Il n'y a pas que des équipements sportifs, il y a aussi des activités à proposer à ces jeunes, c'est une réflexion à avoir.

Réponse Bureau : Nous avons quand même un bel équipement sportif sur le quartier avec le centre Delaune (piscine, terrain, dojo...), les terrains de football sont d'ailleurs en accès libre quand ils ne sont pas utilisés par les clubs sportifs. Il est vrai que sur le quartier il n'y a pas de service spécifique Jeunesse mais c'est en cours de réflexion. Les Assises de la Jeunesse qui ont notamment eu lieu sur le centre Jean Vilar, ont mis en avant cette problématique et permis de faire un point sur les besoins de la jeunesse campinoise. Ce quartier a un fort potentiel pour proposer des choses avec le centre culturel Jean Vilar notamment, et la Maison des Arts Plastiques qui n'est pas loin.

Habitant : Nouvelle résidente sur le quartier, je découvre un peu les activités. Comment peut-on suggérer des évènements à la municipalité ? J'ai des idées pour organiser des évènements ludiques, des temps forts pour les jeunes. Je pratique la musique et je veux bien apporter ma contribution.

Réponse Bureau : Nous pouvons très bien organiser un atelier animation du quartier avec les habitants motivés et qui souhaitent apporter des idées.

Habitant : J'ai remarqué plusieurs fois du verre cassé dans la rue, surement des voitures vandalisées. De plus j'ai été cambriolé cet été. Est-ce que les gens ont comme moi l'impression que le quartier est moins sûr ?

Réponse Bureau : Phénomène qui n'est pas présent que sur le quartier. Il y a beaucoup de cambriolages perpétrés par des bandes qui sévissent par ville, par quartier. C'est un problème qui pourra être en partie résolu par la vidéo surveillance et la police municipale.

Habitant : A-t-on des informations sur la fin de travaux rue de la Plage ? Et au niveau de la géothermie il va y avoir aussi des travaux importants et on aimerait avoir des informations, des dates.

Réponse Bureau : La fin des travaux sur la rue de la Plage ne sera pas avant 2025 avec la fin de la gare du centre. La mise en fonctionnement de la géothermie est pour début 2024 donc des travaux sur l'année 2023. Tout le quartier ne sera pas alimenté. Pour plus d'informations concernant les dates et les rues impactés, mas aussi avoir des précisions sur ce qu'est la géothermie vous pouvez vous rendre sur le site : <https://champigny-reseau-geothermie.fr/>.



Habitant : Il est important aussi de dire que la municipalité a bataillé pour la réouverture de la patinoire, après les problèmes qu'il y a eu avec le gestionnaire privé de cet équipement. Grâce à cela, la patinoire est réouverte dorénavant.

Habitant : J'habite rue de la Prévoyance, je subis les travaux du lycée de façon importante la journée, mais surtout pourquoi les lumières du chantier restent allumées toute la nuit ? Je ne comprends pas pourquoi, surtout vu la crise actuelle.

Réponse Bureau : Nous avons eu le même problème sur le chantier du Grand Paris, c'est une question de sécurité pour que les gardiens fassent leurs rondes. La ville fait très attention aux lumière allumées au vu de la crise actuelle, mais pour les chantiers nous n'avons pas l'emprise dessus. Nous allons essayer de contacter les responsables de ce chantier pour voir ce qu'il est possible de faire.

Habitant : Sur les problèmes de la jeunesse, on ne peut pas dire qu'il n'y à rien à Champigny. Il y a pas mal de choses mais il y a des familles pour qui le coût des activités sont élevés malgré le quotient familial. Il faut des éducateurs de rue pour aller vers les jeunes. On parle beaucoup des autres quartiers de la ville (Bois l'Abbé, Mordacs...), mais ici, sur le quartier du Maroc, nos jeunes sont oubliés.

Réponse Bureau : Il y a eu les assises de la jeunesse entre Mars et Mai 2022, nous sommes allés dans les différents quartiers rencontrer les jeunes, notamment sur le quartier du Maroc au lycée Louise Michel et devant Jean Vilar, il y a eu de la présence du service Jeunesse sur le quartier. La municipalité est consciente que les jeunes de tous les quartiers ont des besoins et des attentes, il y a eu une grande consultation et des engagements pris pour la jeunesse.

Habitant : Sur le chantier de la rue Salengro, il n'y a plus grand chose en surface, les travaux sont sûrement en-dessous à l'heure actuelle. Il y a une construction qui commence au bout de la rue Félix Pyat, cela correspond à quoi ? A-t-on un calendrier des travaux ?

Réponse Bureau : C'est un espace de remisage, la centrale électrique du chantier en-dessous. L'emprise sur la rue Felix Pyat va rester jusqu'à la fin des travaux, travaux qui vont passer sur l'autre côté de l'avenue bientôt.

Pour répondre aux questions sur l'évolution des travaux, il y a une Maison du Métro ouverte au public elle se trouve au 142 Avenue Roger Salengro et est ouvert tous les après-midis en semaine .De plus, des visites régulières sont organisés pour les habitants qui le souhaitent. Renseignements à prendre auprès de la maison du métro (01 48 82 24 81 / 07 76 70 39 62).

Habitant : La géothermie concerne-t-elle juste les logements collectifs ou est-il possible en tant que propriétaire en pavillon de s'y raccorder, et dans combien de temps cela sera disponible ?

Réponse Bureau : La mise en service est pour 2024, cela ne concerne effectivement que les logements collectifs car l'acheminement de la géothermie est très excessif et l'emmener sur des maisons individuelles coûterait trop cher et avec beaucoup de contraintes de travaux. Il faudrait notamment faire des tranchées supplémentaires dans les rues les jardins.



Habitant : Concernant les activités jeunes, les associations de Champigny, notamment les associations de théâtre dans le Maroc, sont victimes de leur succès et sont vite saturés, et se déplacer depuis le quartier du Maroc jusqu'à des activités sur le haut de Champigny (notamment aux Maisons Pour Tous) est compliqué (réseau de bus et pistes cyclables insuffisants).

5. EN CONCLUSION

Monsieur PICOT et les membres du bureau remercient les habitants pour leur présence, leurs idées et propositions lors de ce conseil de quartier. Le PowerPoint de cette réunion est disponible sur le site « Je Participe » de la Ville, au sein de la page dédiée au Conseil de quartier (<https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>).

Monsieur PICOT rappelle que si les participants souhaitent intégrer un groupe de travail et sont intéressés par un sujet en particulier, ils peuvent laisser leurs coordonnées sur les fiches de renseignements distribuées lors de ce premier CQ ou en envoyant un mail à : viedesquartiers@mairie-champigny94.fr

Pour la suite, les habitants seront tenus au courant des ateliers de travail qui se mettront en place dans le cadre des sujets présentés lors des premiers CQ pour 2023.